

Communication sur la saison touristique

M. Jean-François GIRARD : Je vais vous annoncer déjà quelques chiffres. J'espère que vous avez mis autant de passion cet été à accueillir nos touristes étrangers car vraiment c'était important, ils étaient là, ils sont arrivés en nombre. Donc, sur le plan national, on se retrouve au niveau de 2008, c'est-à-dire que la crise de 2009 est un petit peu passée et on constate le retour des visiteurs étrangers, notamment les Néerlandais et les Belges. Par contre, on note une baisse du panier moyen du visiteur notamment sur les restaurants, les loisirs et surtout sur la durée et le transport, donc en général la destination France a été privilégiée. Paris s'en sort très bien, la Corse aussi, avec paraît-il + 25 % cet été, la région PACA également. Par contre, le centre et la montagne ont souffert. Cela a été le cas notamment dans le Haut Doubs et dans le Doubs en général en raison aussi de la météo.

Par contre, au plan régional, on peut dire que d'après l'enquête qu'a faite le CRT les professionnels sont très très satisfaits, on a des opinions positives à plus de 82 %. Avec ce retour de la clientèle étrangère, notamment en Franche-Comté et ces touristes qui ont privilégié plutôt les balades, les baignades, les activités sportives et culturelles et la culture, les visites de sites quand la météo n'était pas favorable, les opinions sont bonnes. Je vais vous parler de la fréquentation sur nos différents sites : à la Citadelle, nous avons accueilli du 1^{er} juillet au 23 août 110 600 visiteurs, soit une progression de 2,72 % par rapport à 2009 ; en juin, + 6 %, juillet a été moins bon avec - 3,57 % et août + 7 %. Par contre nous avons une progression de la clientèle étrangère de 16,3 % avec en chiffres absolus plus de 1 600 visiteurs étrangers. Les visiteurs des autres régions françaises sont avec 50 % de la fréquentation totale, en progression. Globalement ce sont d'assez bons résultats même si le début de l'année, notamment le mois de mai n'a pas été très bon vu les conditions météorologiques mais je vous donnerai les résultats en fin d'année. Au niveau du Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie on a une baisse globale de 4,6 %. Le camping a très bien fonctionné au mois de juillet avec + 15 %, en juin il était stable par rapport à 2009, par contre le mois d'août avec ses pluies a été très décevant avec une baisse de 20 % environ. Au niveau de l'Office du Tourisme on a eu une bonne fréquentation des visites guidées, 33 700 visiteurs avec une meilleure répartition sur les deux sites. Chamars a accueilli bien évidemment son lot de touristes en partance ou à destination du centre-ville et de la Citadelle.

Ce qui est très intéressant et j'en veux pour preuve les statistiques de l'INSEE et la réunion que j'ai organisée il y a deux jours du Conseil d'Administration de l'Office du Tourisme qui accueille tous les ans le Syndicat Hôtelier et les commerçants du centre-ville, c'est au niveau des hôtels, un taux d'occupation en mai de 67 %, en juin de 70 % et sur juillet-août + 10 %, donc une bonne fréquentation hôtelière. On se retrouve à un niveau supérieur à 2008, donc la crise de 2009 est un petit peu oubliée. Les commerçants du centre-ville ont une opinion très favorable sur la venue d'étrangers et sur le fait qu'on parlait beaucoup les langues étrangères au centre-ville. Ce sont des résultats bien évidemment qu'il faudra expliquer, analyser. Les statistiques INSEE ne nous sont pas toutes parvenues. Je pense que sur la Citadelle on a une baisse globale des visiteurs locaux, qui peut s'expliquer en partie par la canicule au mois de juillet et la pluie au mois d'août, on n'a pas fait non plus de mauvais résultats. Par contre les travaux du centre-ville n'ont pas été très bien perçus par les visiteurs locaux. C'est un handicap qu'on a dû supporter mais c'est un mal nécessaire. Il est bien évident que ce sera un atout pour cette rue, à la fois pour le transport et l'accueil au niveau de la place Victor Hugo. Mon sentiment c'est que l'UNESCO on en parle et cela semble un petit peu continuer de porter ses fruits même si le projet dont on va vous parler tout à l'heure, culturel, scientifique et touristique à la Citadelle va probablement améliorer la qualité de nos prestations et le quantitatif de notre accueil à la Citadelle. Je suis très satisfait, mais je pense que vous aussi, des répercussions économiques sur le centre-ville au niveau de l'hôtellerie et de la restauration. Il y a une très bonne ambiance et un très bon ressenti de la part de nos partenaires du commerce et de l'hôtellerie qui nous engagent à continuer sur la même voie et le partenariat va, j'espère, continuer de porter ses fruits. Je pense aussi que la bonne fréquentation des mois de mai et de juin traduit une progression constante de notre tourisme d'affaires.

M. LE MAIRE : Je te remercie et là aussi je veux féliciter à la fois l'Adjoint, l'Office du Tourisme et le personnel de la Citadelle pour tout ce qui est fait. Le tourisme d'affaires effectivement fonctionne et pour être allé ces deux derniers jours à Micronora qui remporte un très très grand succès, on voit bien que Besançon est une destination qui attire. Et là je sors du sujet pour vous dire qu'au moins une quarantaine

d'entreprises auxquelles j'ai posé la question m'ont répondu qu'effectivement, elles sentaient que ça repart, que ça redémarre. J'avais d'ailleurs invité le responsable des laboratoires du CNES, le Centre National d'Etudes Spatiales qui était là hier et aujourd'hui et qui a été totalement enthousiasmé par ce qu'il a vu à Besançon.

M. Edouard SASSARD : Je vais faire une courte intervention sur deux points qui me paraissent importants. Le premier sur lequel j'étais déjà intervenu concerne la restauration du Casino ; je me permets de revenir sur ce sujet-là qui me paraît très important. Il me semble que cette année encore il n'était pas simple de manger tardivement dans les restaurants. Le Casino devait d'ailleurs faire l'expérience, ce qui apparemment n'a pas été fait. Ce point-là me paraît stratégique en terme de tourisme pour la soirée durant l'été et je pense qu'il faudrait qu'on arrive absolument, l'année prochaine, à avoir une action positive vis-à-vis de certains restaurateurs ciblés. Je ne pense pas qu'il faille partir sur l'ensemble des restaurants, mais essayer de créer des partenariats entre par exemple une salle de cinéma, un théâtre, une représentation avec un restaurant où à la limite la représentation s'accompagne du repas moitié moins cher, quelque chose de très très ciblé, simplement pour commencer à faire prendre conscience aux touristes et y compris aux Bisontins d'ailleurs, qu'on peut manger tard, et commencer à créer cette culture. Je crois que si on n'incite pas concrètement par des actions précises, ça ne partira pas. Je pense qu'il faut pousser le bouchon un peu plus loin en créant des partenariats, en tout cas en actant et en agissant pour que ça avance à ce niveau-là, ça me paraît important.

Le deuxième point sur lequel je souhaite intervenir concerne la Citadelle parce que vous avez commis un article où vous avez une expression préférée, Monsieur le Maire, qui est «plus c'est gros plus ça passe», vous nous la sortez souvent...

M. LE MAIRE : Je ne dis pas ça, non !

M. Edouard SASSARD : Vous le dites très souvent.

M. LE MAIRE : Je ne dis pas ça, c'est vous qui le dites.

M. Edouard SASSARD : Je l'ai répertorié, entre ici et la CAGB...

M. LE MAIRE : Mais vous concernant vous, ça c'est vrai. On en a encore eu la démonstration ce soir.

M. Edouard SASSARD : Par rapport à la Citadelle je voudrais dire qu'il y a une stagnation-augmentation comme d'ailleurs dans beaucoup d'autres sites semblables à celui-là dans d'autres villes. Mais nous on a quand même un inconvénient structurel qu'a d'ailleurs souligné Philippe GONON cet été et je pense qu'il y reviendra aussi, relatif à l'accessibilité. Je pense qu'il y a un vrai potentiel car on est 1^{er} site franc-comtois bien que ce site soit inaccessible. On peut quand même se poser la question de savoir à quel niveau on arriverait s'il devenait vraiment accessible. Moi je trouve que le bon sens aurait été qu'on ait l'accès en même temps qu'on a obtenu la reconnaissance de l'UNESCO en avril 2008. C'était une évidence et je vais prendre un exemple : j'avais rendez-vous avec un chef d'entreprise important de la région qui crée de magnifiques bureaux. Il y avait aussi un architecte de Paris, deux ou trois personnes d'un cabinet d'architecture qui ont montré comment les bureaux allaient se présenter, les salles de réunions, le développement, les échanges... il y en a un seul, c'est un des plus grands patrons franc-comtois, qui a posé la question «mais par où on rentre et par où on sort de votre bureau ?» et l'architecte parisien était paumé sur la question, c'était du bon sens. Donc je pense qu'on aurait dû, en même temps qu'on lançait notre dossier UNESCO, penser à l'accessibilité, ce qu'on n'a pas fait. Je reviens à l'article que vous avez écrit «en 1994 on avait un projet ficelé de téléphérique qui a capoté à cause d'une action politique de la droite auprès du Ministère de la Culture sous Jacques TOUBON...

M. LE MAIRE : C'est vrai et tout le monde le sait ici.

M. Edouard SASSARD : ...le projet a été retoqué par la Commission Nationale des Sites sous la direction de Maryvonne de SAINT-PULGENT», ce qui est vrai. Mais la première partie de votre article c'est de la politique politicienne et c'est faux, absolument faux. C'est quand même fort, aujourd'hui vous savez que vous allez être attaqué sur l'accessibilité et le seul argument que vous trouvez, c'est de dire qu'en 1994 c'est la droite minoritaire qui aurait bloqué le projet. Il faut quand même y arriver...

M. LE MAIRE : Est-ce que vous pouvez concentrer vos propos Monsieur SASSARD ?

M. Edouard SASSARD : ...plus c'est gros plus ça passe, je pense que c'est justement en adéquation. Et la deuxième partie de votre article n'est pas vraie. C'est simplement que la commission a jugé que par rapport au site, par rapport au coût, ce n'était pas envisageable. D'ailleurs, s'il y avait eu ce téléphérique, est-ce qu'on aurait pu être classé au patrimoine UNESCO ?

M. LE MAIRE : Bien sûr !

M. Edouard SASSARD : Non, vous ne le savez pas, ce n'est absolument pas une certitude.

M. LE MAIRE : Bien sûr que si je le sais, parce qu'il y a d'autres sites qui l'ont.

M. Edouard SASSARD : Et moi je trouve que justement on revient là aux fondamentaux, c'est-à-dire que vous êtes pieds et mains liés avec le tramway.

M. LE MAIRE : Ah, ça y est ! La boucle est bouclée, c'est le cas de le dire.

M. Edouard SASSARD : Eh bien oui et je reviendrai là-dessus tant que je pense que d'autres choses auraient pu être faites avec le budget au moment où justement...

M. LE MAIRE : Je pense qu'on va peut-être changer le règlement intérieur...

M. Edouard SASSARD : Est-ce que vous pouvez me laisser terminer ? Ça vous gêne, vous me coupez...

M. LE MAIRE : Non, vos propos ne me gênent absolument pas. Simplement il y a un exercice démocratique qui s'appelle le Conseil Municipal. Cet exercice démocratique veut que chacun puisse s'exprimer et pas que quelques-uns prennent la parole et la conservent indéfiniment. Je ne ferai peut-être pas comme à l'Assemblée Nationale où d'une façon autoritaire on a coupé effectivement la parole à un certain nombre de mes amis. Je vous demande simplement de limiter votre temps de parole, de vous exprimer convenablement et complètement, mais si certains prennent l'habitude de parler pendant des demi heures entières, à ce moment-là nous modifierons le règlement pour que l'ensemble des élus qui souhaitent s'exprimer, qui ont des propos certainement aussi intéressants puissent le faire. Je vous demande de limiter votre propos et je vous répondrai.

M. Edouard SASSARD : Déjà premièrement je parle parce que ça me passionne et parce que ça m'intéresse...

M. LE MAIRE : Mais vous n'êtes pas le seul à être passionné !

M. Edouard SASSARD : Je sais mais justement, c'est comme ça qu'on l'exprime et c'est aussi dans les échanges qu'on fait avancer Besançon à ce niveau-là. Donc imaginez si quand vous avez inauguré en 2008 UNESCO Citadelle, en même temps vous aviez inauguré, peu importe le type, je veux dire ascenseur ou autre chose, imaginez la plus-value au niveau du commercial, du marketing, de la visibilité que cela aurait donné, ça aurait eu «de la gueule». Si avec du bon sens, juste avec du bon sens Monsieur FOUSSERET, on s'était dit : on classe la Citadelle mais il faut se donner les moyens d'y arriver, ça n'a même pas été fait par vous. C'était indispensable et on aurait eu une superbe visibilité si ces deux choses-là avaient été faites en même temps et ça manque, voilà. Je vous remercie de votre écoute.

M. LE MAIRE : Premièrement je voudrais vous dire, Monsieur SASSARD qu'on ne classe pas la Citadelle. C'est un jury international qui l'a classée le 7 juillet 2008 à Québec et une heure avant nous pensions même que nous n'aurions pas ce classement pour des difficultés qui avaient lieu dans la ville de Bordeaux, si vous voulez que je vous rappelle l'histoire. D'autre part, je maintiens et j'affirme fortement que cette réunion a eu lieu dans un hôtel situé dans le haut de la boucle, je l'affirme, je n'en dirai pas plus, c'est le passé. Maintenant, laisser croire que nous n'avons pas réfléchi à cela, bien sûr nous y avons réfléchi, d'ailleurs des études ont été faites, il y a eu un très bon article, je ne sais plus si c'est dans l'Est Républicain ou dans d'autres médias sur les différents moyens qui ont été envisagés et qui tous posent un certain nombre de problèmes. Nous continuons à étudier cela peut-être avec des nouvelles technologies car effectivement s'il y a une seule chose où je peux être d'accord avec vous, c'est qu'il y a un problème d'accès mais dire qu'il fallait faire preuve de bon sens ! Vous êtes certainement beaucoup plus malin que tout le monde mais beaucoup de personnes ont déjà réfléchi, beaucoup se sont cassé les dents et sur le métier une nouvelle fois nous allons remettre notre ouvrage parce que c'est compliqué. Mais nous dire que nous aurions dû le faire pour que ce soit concomitant avec le classement UNESCO, c'est totalement méconnaître la procédure de classement à l'UNESCO que nous avons obtenu en 4 ans alors que d'autres mettent 10 ou 15 ans pour pouvoir l'obtenir, c'était quasi inespéré. Peut-être d'ailleurs que j'y ai été quand même pour quelque chose.

J'insiste sur le fait qu'il faut que chacun se respecte et je demande aussi à mes amis de ne pas faire de trop longues interventions parce que vous savez bien que plus personne n'écoute, c'est fatigant et ça n'apporte rien. Alors à l'Assemblée Nationale ils ont trouvé la solution, au bout d'un moment le micro est coupé, ce qui n'est quand même pas très démocratique. Je n'aimerais pas en arriver là mais je fais appel au bon sens de tout le monde. Je donne volontiers la parole deux fois mais s'il vous plaît, restez dans des temps corrects, là vous avez encore 4 amis qui veulent s'exprimer, laissez-les s'exprimer, ils ont aussi des choses intéressantes à dire et Jean-François GIRARD répondra globalement aux questions posées.

M. Jean ROSSELOT : Je vais tâcher de faire court. Désolé de dire à Jean-François GIRARD que j'ai beaucoup écouté mais son intervention ne nous apprend pas grand-chose de précis. Les statistiques je les aimerais globales et assorties au moins d'une esquisse de conclusion stratégique. 2009, et je ne dis pas cela pour remuer le couteau dans la plaie, a surpris parce qu'après 2008, après le classement on a eu une baisse de la fréquentation. Je voudrais savoir ce qu'il en est globalement sur la Citadelle, qui reste quand même notre vaisseau amiral, le grand élément structurant de la politique du tourisme de cette ville, ce qu'il en est globalement aujourd'hui, au 1^{er} septembre par exemple, de la fréquentation de la Citadelle. Alors là je ne vais pas rentrer dans les détails car je pense qu'on en reparlera plus tard. Cela fait 10 ans que je siège dans cette assemblée, j'ai vu passer moult études, moult programmes, de nombreux plans, vous avez mobilisé beaucoup de monde et les problèmes demeurent. Ils sont de deux ordres, cela a été dit, l'accessibilité et l'élargissement du concept même de la Citadelle. Très rapidement, l'accessibilité, c'est vrai que cette année ça faisait beaucoup, la réfection du haut de la Grande Rue qui, finalement, est assez bien. Je ne parlerai plus, comme je l'ai si souvent fait, de l'image donnée par ces trottoirs éculés, cassés, donc ce n'est pas mal mais il aurait peut-être fallu choisir une autre période pour faire ces travaux. D'autre part je vous assure que ce n'est pas folichon que de voir ces pauvres filles employées par la Mairie qui passent leur été entièrement à jouer les cantonniers qui régulent la circulation quand on fait des travaux sur les routes, qui tiennent un bâton avec un disque rouge ou vert -elles sont à côté de chez moi, je les vois toute la journée et de temps en temps je leur apporte une boisson- et qui ont un portable pour dire : on ne peut plus monter à la Citadelle et on vous renvoie à Chamars, imaginez les étrangers. Je ne dis pas ça par esprit de polémique mais ça donne quand même une petite image de notre grande capitale régionale, il y a un véritable problème d'accessibilité.

M. LE MAIRE : Nous sommes d'accord là-dessus.

M. Jean ROSSELOT : C'est sûr qu'il ne faut plus nous la jouer parce qu'un Maire a énormément de pouvoir, un Ministre ne peut pas grand-chose contre un Maire, vous le savez très bien...

M. LE MAIRE : C'est une grande première ça !

M. Jean ROSSELOT : On l'a vu récemment quand vous dites : « donner des statistiques au Ministre de l'Intérieur sur nos actions de prévention, mais je n'ai pas envie d'en donner ». Vous auriez pu dire il y a 15 ans, je n'ai pas envie de me conformer à l'avis du Ministre de la Culture. Vous nous ressortez cet argument tout le temps, franchement si vous n'attendiez que notre acquiescement pour faire des choses dans cette ville... on a toujours pris ça pour une boutade mais sérieusement...

M. LE MAIRE : Ce n'est pas une boutade, c'est la réalité et, Monsieur ROSSELOT, vous devriez le savoir, les décisions de la Commission Nationale des Sites s'imposent à nous tous. Je pense que vous, un professeur de droit de l'Université, vous devriez le savoir.

M. Jean ROSSELOT : Oui mais vous pouviez déjà porter cette décision devant le Tribunal Administratif et ensuite on connaît tous les possibilités d'influencer une décision publique.

M. LE MAIRE : Ah... donnez voir quelques idées !

M. Jean ROSSELOT : Je ne comprends pas, toutes les décisions publiques...

M. LE MAIRE : Je sais que vous êtes assez spécialisé dans ce domaine-là.

M. Jean ROSSELOT : Quel domaine, quelle spécialisation ?

M. LE MAIRE : D'influer sur les décisions, c'est bien ce que les Français vous reprochent d'ailleurs.

M. Jean ROSSELOT : Je prends ça comme une insulte parce que toutes les décisions publiques, c'est ce que je veux dire, sont le résultat de pressions, de convictions, d'explications, de volonté. On est en démocratie, c'est celui qui est le plus convaincant qui l'emporte. Franchement, pour appeler de ses vœux un accès à ce monument, je crois qu'il ne fallait pas énormément de force de conviction. Vous avez vous-même, dans le précédent mandat, créé une commission pour réfléchir à l'accès à la Citadelle, il y a au moins 3, 4 ou 5 ans. Pour enterrer une question, on crée une commission, bravo, vous avez bien appliqué la formule de CLEMENCEAU. Non, ça il faut en sortir, ce n'est pas à la hauteur d'une capitale régionale, premièrement. Deuxièmement il faut revoir la question de ce qu'il y a sous la Citadelle. Si Albi a fait non pas 30 mais 39 %, de plus, on peut y voir la Citadelle et la Cathédrale, c'est parce qu'autour de la cathédrale il y a un effort colossal qui a été fait par la ville et, je l'ai vu, c'était noir de monde parce que vous avez là un entretien du patrimoine, quelque chose de très très beau. Je vous donne un autre exemple : je prends la rue des Martelots, franchement, une des rues qui justement devrait intéresser et attirer le plus de touristes étrangers par son cachet historique. La Ville a ripoliné là des dizaines de m² de façades parce que c'était plus facile de ripoliner que d'effacer les tags, c'est invraisemblable. Vous avez dans cette rue en ce moment un couvent qui est restauré, celui des Sœurs de la Charité, l'église a été ravalée, c'est magnifique. Je pense que vous devriez prendre l'attache des autorités ecclésiastiques et voir comment ça pourrait se prêter l'été à être visité. Mais non, il n'y a rien, on ne sent aucun souffle sur la mise en valeur de ce qui est attenant à cette Citadelle. Voilà, c'est tout ce que j'ai à dire.

M. Jean-Marie GIRERD : J'ai deux petites questions précises à poser à M. GIRARD. Premier élément, vous avez évoqué qu'il y avait un niveau de satisfaction de 82 % et je voudrais savoir quel était ce niveau il y a un an, deux ans et trois ans puisqu'un niveau de satisfaction n'a pas de valeur en soi, il vaut par rapport à sa tendance et son évolution. Deuxième élément, je dirais que quand on est à 82 %, cela veut dire qu'il y a 18 % d'insatisfaits et ce qui serait intéressant, c'est de faire une analyse détaillée de l'insatisfaction pour essayer d'améliorer, de progresser, ce sont des démarches classiques, pour arriver à 85, 90 % de satisfaction d'ici un an ou deux.

M. Pascal BONNET : Je ne pensais pas aborder la question de l'accessibilité à la Citadelle, je vais en dire un mot rapide...

M. LE MAIRE : Moi non plus d'ailleurs...

M. Pascal BONNET : ...parce que vous avez jugé utile dans la presse de relancer la question du téléphérique. Je pense que vous avez vous-même, dans votre deuxième intervention, bien rappelé que c'était la Commission Nationale des Sites qui avait pris une décision dans cette commission technique qui raisonne sur les éléments techniques. Que localement des élus, des personnes proches de l'opposition, comme d'ailleurs des gens proches de la majorité n'aient pas été satisfaits du projet et que les défenseurs du patrimoine n'aient pas été satisfaits, c'est une réalité. Ceci étant...

M. LE MAIRE : Vous le confirmez et je vous en remercie.

M. Pascal BONNET : Je confirme qu'en effet des gens ont été hostiles, tout le monde le sait mais ce n'est pas pour cela que la décision a été prise, la décision a été prise pour des raisons techniques et l'hostilité émanait avant tout des défenseurs du patrimoine qui ne sont pas tous proches de l'opposition municipale. D'autre part je voudrais vous rappeler que si je ne me trompe pas, les deux avis qui ont été donnés l'ont été l'un sous le Ministère TOUBON, l'autre sous le Ministère TRAUTMANN. Donc Mme TRAUTMANN pouvait très bien intervenir si c'était si important que ça. Ce que je regrette...

M. LE MAIRE : Il n'y a eu qu'un avis de la Commission Nationale des Sites.

M. Pascal BONNET : Il y a eu deux décisions.

M. LE MAIRE : Non, il n'y a eu qu'un avis quand Robert SCHWINT est monté à Paris pour défendre le dossier.

M. Pascal BONNET : Il y a eu après un avis sous Mme TRAUTMANN, vous vérifierez.

M. LE MAIRE : Pas pour le même sujet Monsieur BONNET.

M. Pascal BONNET : Si, si.

M. LE MAIRE : Non, non.

M. Pascal BONNET : Il y a eu quelque chose sous TRAUTMANN aussi.

M. LE MAIRE : Monsieur BONNET, on ne va pas se chamailler là-dessus, ça ne vaut pas la peine, je vous dis que non.

M. Pascal BONNET : On ne va pas rentrer dans les détails. De toute façon c'est comme vous le rappelez, la Commission Nationale des Sites qui a donné son avis et je suis surpris que vous affirmiez avec autant de certitude qu'avec un téléphérique on aurait obtenu la Citadelle UNESCO. On aurait peut-être obtenu le réseau et Besançon à la tête du réseau mais peut-être Besançon à la tête d'un réseau où il n'y aurait plus la Citadelle de Besançon parce qu'on sait très bien que les citadelles qui ont été choisies l'ont été sur des critères très précis, que tous les ouvrages de VAUBAN n'ont pas été retenus et que s'il y avait eu cet élément-là, on n'est pas certain qu'on aurait obtenu le label. Donc je suis surpris de votre certitude. Ceci étant, en 15 ans, dans la mesure où le téléphérique n'était pas possible et que l'ascenseur qui était proposé par certains n'était pas acceptable pour la Ville de Besançon, on pouvait réfléchir à une solution alternative, on a parlé de funiculaire à un moment donné. Donc ne remettez pas toujours la faute sur les défenseurs du patrimoine de droite comme de gauche qui ont été hostiles il y a 15 ans au téléphérique si vous n'avez pas trouvé de solution depuis. Voilà ce que je voulais dire mais je voudrais être plus dans une logique de proposition puisque nous sommes là aussi pour ça, après avoir eu un souci de vérité historique, pour vous dire que j'ai le souvenir qu'il y a un an, lorsqu'on s'est réuni avec nos collègues de Fribourg, votre collègue Maire de Fribourg a dit que sa ville envisageait une candidature au statut de capitale européenne de la culture et avait suggéré que Besançon y soit associée. Donc je voulais savoir si depuis il y avait eu d'autres éléments sur cette question qui pourraient contribuer au rayonnement de notre ville.

M. LE MAIRE : Tout d'abord je voudrais vous préciser une chose, c'est que je ne critique pas les défenseurs du patrimoine dont je suis, j'ai simplement donné un certain nombre d'informations qui ne sont que l'absolue vérité. Après, l'accès à la Citadelle, nous aurons l'occasion d'en reparler, je crois qu'on va arrêter là-dessus. Chacun connaît les difficultés et chacun sait aussi que jusqu'à présent la solution qui avait été proposée avec des bus fonctionnait tout compte fait pas si mal que ça puisque je crois savoir qu'en été, 70 % des personnes qui sont allées à la Citadelle y sont allées par le bus. Cette année il y a eu une difficulté majeure, c'est les travaux et pour répondre à ceux qui disent qu'il fallait les faire à une autre période que la période touristique, je leur dirai qu'avec Nicole WEINMAN et Jean-François GIRARD on s'est posé la même question. Bien sûr qu'on a réfléchi à cela mais l'Adjointe vous dira pourquoi cela n'a pas été possible, pour des problèmes de sécurité et des problèmes de mise en œuvre du chantier...

Mme Martine JEANNIN : Je voudrais apporter un témoignage. Quand on était petit, à Besançon, on montait à la Citadelle à pied, on en était tout content, ça nous faisait plaisir. Mais c'est vrai que ce n'est pas politique, c'est ni gauche ni droite, à un moment donné il faut prendre une décision pour rendre cet accès plus facile. Donc je pense qu'il faut effectivement se réunir. Ce serait intéressant de connaître les résultats des travaux de la commission, ce qu'elle a préconisé, où on en est et également penser à combien ça coûtera, faire une estimation, parler du financement...

M. LE MAIRE : La dernière chose que vous venez de dire est très intéressante parce qu'on sait qu'un moyen de transport c'est à peu près -la fourchette est large- entre 5 et 10 M€, donc quand il faut rentabiliser entre 5 et 10 M€ sur deux mois l'été, cela pose vite des problèmes budgétaires et là je suis d'accord avec vous.

M. Jean ROSSELOT : Je n'ai pas de leçon à vous donner mais tout de même, je n'y résiste pas. Sur un sujet aussi premier que celui-là, la mise en valeur de la Citadelle, il faut chercher à s'associer parce que la Citadelle c'est aussi un grand patrimoine du département et de la région. Je pense que depuis longtemps il y aurait dû y avoir une esquisse de fédérations de toutes les collectivités pour mettre en valeur ce joyau, cet élément identifiant.

M. LE MAIRE : Vous semblez ignorer une chose qui m'étonne d'ailleurs, c'est que la Région de Franche-Comté, dans le cadre du contrat de projet Etat-Région avec l'Etat, a mis 12 M€ dans les fortifications. Vous semblez l'ignorer.

M. Jean ROSSELOT : C'est vrai mais je parle de l'accès.

Mme Nicole WEINMAN : Je ne veux pas revenir sur l'accessibilité mais je tiens à votre disposition les éléments que j'ai passés à l'Est Républicain pour faire l'historique du travail réalisé sur l'accessibilité. Je te remercie Jean, pour les gentils mots et les compliments que tu as faits sur les aménagements de la Grande Rue. Je suis heureuse de voir que les éléments que je t'ai transmis t'ont satisfait. Les travaux, dernière précision, ont été réalisés à cette période pour deux raisons. D'une part nous avons profité pour des raisons budgétaires et de saine gestion d'une concertation et d'une concomitance de travaux programmés par les concessionnaires pour se joindre à eux et ainsi diminuer les coûts qui ont quand même été élevés. D'autre part, comme chacun le sait ici, quand le sol est gelé, on ne creuse pas. Donc pour des travaux qui impliquaient des tranchées ouvertes de gaz, d'assainissement longs, on le savait, il était très difficile de revenir plusieurs fois, avec à chaque fois 4 mois de chantier. Reconnais avec moi que les commerçants auraient été au moins 4 fois plus mécontents. Leur satisfaction je pense maintenant est totale, complète, ils nous l'ont exprimée à maintes reprises. Comme on le fait toujours à la Voirie et comme on le fera pour tous les travaux à venir, on les a très bien accompagnés au niveau de leurs soucis de vie quotidienne, aussi bien leurs besoins spécifiques que les déménagements, les livraisons de leurs commerces, ça on sait faire. Je rends hommage d'ailleurs au travail qui a été fait sur ce dossier par la Voirie et Grands Travaux.

Je répondrai pour terminer sur les tags. Déjà on est tous choqué par ceux qui ont été réalisés rue Ronchoux. Nous avons essayé à dix reprises de joindre le propriétaire parce que nous n'avons pas le droit d'intervenir sur des façades qui ne nous appartiennent pas, c'est la loi et ce n'est pas à un grand juriste comme toi que je vais l'apprendre. Donc nous avons recherché le propriétaire sans succès et on ne peut rien faire sinon attendre qu'il nous réponde.

Sur le traitement des tags, je voudrais signaler qu'il y a maintenant des techniques utilisées par les taggers qui font que les pigments qu'ils utilisent migrent dans les pierres et on n'arrive plus à nettoyer sinon par un simple ripolinage. C'est une technique qui est quelquefois non seulement curative mais indispensable.

M. Jacques MARIOT : Je vais faire une réponse rapide à Edouard SASSARD sur la problématique de la restauration tardive. Pour information, nous allons faire un essai le vendredi 17 décembre en même temps qu'une nocturne commerciale avec un feu d'artifice et nous avons, l'Office de Commerce et l'Office du Tourisme, mis en place un club de restaurateurs qui vont s'engager, ils sont 5 ou 6 pour l'instant à produire un repas franc-comtois à 17 € parce qu'on sera le 17 décembre.

M. LE MAIRE : On a de la chance que ce ne soit pas le 31 décembre !

M. Jacques MARIOT : On pourra manger, notamment au Casino, jusqu'à minuit. Une communication sera faite sur les restaurants qui seront ouverts plus tardivement ce 17 décembre.

M. Jean-François GIRARD : Je signale quand même que l'Office du Tourisme a produit une plaquette sur laquelle sont indiqués les restaurants qui ferment tard. Par ailleurs, pour traiter ce sujet qui me pose beaucoup de questionnement vis-à-vis de nos rapports avec les restaurateurs et leur envie ou non de s'ouvrir, y compris le week-end, le dimanche et les soirées, on a déjà organisé des réunions avec les restaurateurs, l'Office de Commerce et l'Office du Tourisme. On va fédérer ces gens-là, c'est un petit peu comme une garde médicale, c'est la garde du restaurant, donc on va voir comment ils voudront s'investir notamment en été sur les mois où on accueille des touristes étrangers qui ne sont pas toujours souvent suffisamment bien accueillis.

Pour l'accès à la Citadelle, on ne va pas épiloguer là-dessus. Simplement je signale quand même que la ligne 17 a très bien rempli son rôle depuis qu'elle est en service. Certes il y a des à-coups notamment aux heures de pointe en fin de matinée et les retours parfois sont un peu difficiles parce que les gens se précipitent au dernier moment tous en même temps pour prendre le bus et là ce n'est pas évident mais ça progresse.

Au niveau de l'aspect patrimonial pour Jean ROSSELOT, je voudrais dire qu'il a participé à la réunion de l'Association des Biens Français du Patrimoine. Je pense que parmi les personnes présentes il y avait des gens qui connaissent le patrimoine français. Elles se sont promenées en ville, elles ont vu des tags mais aussi une très belle ville. Le retour de ces gens-là, quand ils rentrent chez eux, il est positif. Ils nous disent : «à Besançon vous nous avez bluffés, vous avez une ville patrimoniale qui mérite qu'on la respecte et qu'on vienne la visiter encore plus nombreux, et c'est ce à quoi on va s'atteler tous ensemble».

Pour l'observatoire du tourisme en général, les statistiques sont faites par le CRT, Comité Régional du Tourisme. Je ne les ai pas sous les yeux mais je me promets de vous les faire passer très rapidement et de vous les mettre sur Internet. Pour les petits détails de Jean ROSSELOT, les étudiantes embauchées par la Ville sont très contentes de travailler en été et j'attends d'autres propositions plus constructives que ce genre de remarque, notamment sur l'accès à la Citadelle.

M. LE MAIRE : C'est sûr qu'on peut toujours faire mieux. J'ai encore reçu ce matin avec Marie-Noëlle SCHOELLER, Fanny GERDIL-DJAOUAT, Nicolas GUILLEMET et d'autres, une délégation indienne et tous ont été très impressionnés par la qualité de la ville et sa propreté aussi. Ils ont été intéressés effectivement par la qualité de notre patrimoine.

Cela dit, sur la Citadelle, le débat sur l'accès a été fait, on ne va peut-être pas le reprendre tout à l'heure où l'on parlera plutôt de politique générale sur la Citadelle, comment demain développer ce site emblématique de notre région.

Dont acte.

Récépissé préfectoral du 20 octobre 2010.